

## CELLULE DE CRISE

### COMMUNIQUE N°2

La Cellule de crise, mise en place sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, suite au drame du stade d'Ornano, s'est de nouveau réunie à 13h00 et à 18h00.

Les victimes de ce drame ont été prises en charge au sein des formations sanitaires suivantes : le centre hospitalier universitaire de Brazzaville ; l'hôpital central des armées et l'hôpital de référence de Talangai.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, accompagné d'une importante délégation, s'est rendu dans ces différents établissements afin d'assister les victimes et échanger avec les personnels de santé présents sur place sur les besoins qui permettront de faire face à cette situation ; il ressort des éléments portés à la connaissance de la Cellule de crise que le bilan des victimes est révisé et détaillé ainsi qu'il suit :

#### **1/- Nombre de décès : 31**

- 29 corps identifiés
- 2 en cours d'identification

#### **2/- Nombre de blessés :**

- 145 blessés pris en charge, sortis des hôpitaux et traités en ambulatoire : soit 69 au CHU, 66 à l'hôpital central des armées et 10 à l'hôpital de TALANGAI.
- 15 blessés sont retenus en observation, soit : 11 au CHU, 1 à l'hôpital des armées et 3 à l'hôpital de TALANGAI



- 4 blessés graves ont été dénombrés, tous hospitalisés au CHU, dont l'un est en réanimation

Le Gouvernement rappelle que les opérations de recrutement au sein des forces armées congolaises avaient été lancées le 14 novembre 2023 ; nos jeunes avaient massivement répondu à l'appel du devoir en voulant servir sous les drapeaux ; à cet égard, le Gouvernement s'incline devant la mémoire des victimes de ce drame épouvantable et présente les condoléances de la nation aux parents éprouvés et éplorés.

Aussi, et sur la base des informations mises à sa disposition, le Gouvernement rend publiques les décisions suivantes :

- **Un jour de deuil national** avec mise en berne des drapeaux, fermeture des bars, dancings, débits de boisson et autres lieux festifs est décrété ; il se déroulera le Mercredi 22 novembre 2023 ;
- Le recrutement en faveur des forces armées congolaises est suspendu jusqu'à nouvel ordre sur l'étendue de la ville de Brazzaville ; il se poursuivra normalement sur le reste du territoire national ;
- Le Gouvernement va assister les victimes du drame pour l'ensemble des frais médicaux qui seront exposés à cette occasion ainsi que pour les frais de veillée et d'inhumation ;
- A cet effet, les familles concernées sont invitées à prendre attache avec les services du Ministère des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire ;
- **Une enquête administrative mixte police-forces armées congolaises** a été ouverte ; elle devra déterminer les causes du drame et rendre ses conclusions dans les tous prochains jours ;
- D'autre part, **une enquête judiciaire** a été ouverte ; elle a été confiée à M. le Procureur de la République ; cette enquête doit mettre en œuvre les diligences nécessaires à la manifestation de la vérité dans la survenance et le déroulement de ce drame.

Le Gouvernement tiendra l'opinion informée des différentes conclusions qui découleront des éléments qui seront portés à sa connaissance, au fur et à mesure des investigations en cours.

Fait à Brazzaville, le 21 Novembre 2023



Pour la Cellule de crise,

Le Ministre de la Communication et des Médias,  
Porte-parole du Gouvernement.